



“YES, YOU KEN ENGLISH”

UN PROGRAMME DE E-LEARNING POUR LES AVOCATS/LÉS
JURISTES FRANÇAIS QUI SOUHAITENT METTRE DERRIÈRE
EUX, UNE FOIS POUR TOUTES LES FAUTES D'ANGLAIS LES
PLUS COMMUNÉMENT FAITES PAR LES FRANÇAIS

Ce programme est le reflet de mes 9.000 heures d'expérience
en tant que Coach en anglais juridique homologué

TABLE DES MATIÈRES

Que disent les avocats/juristes français sur ce programme ?.....	3
Descriptif du programme	10
FAQ : les réponses aux questions les plus fréquemment posées sur ce programme.....	19

TEMOIGNAGES

POUR

**“YES,
YOU KEN ENGLISH”**

— le programme de
e-learning de Ken Fagan pour
les avocats/juristes français



TEMOIGNAGES POUR “YES, YOU KEN ENGLISH” – LE PROGRAMME DE E-LEARNING DE KEN FAGAN POUR LES AVOCATS/JURISTES FRANÇAIS

“

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'anglais juridique sans jamais oser le demander !

Ce cours correspond exactement à ce que je cherchais depuis des années : un concentré d'expérience de l'enseignement de l'anglais auprès de juristes français, pour une efficacité optimale et un gain de temps considérable par rapport aux cours classiques ; des réponses claires et précises aux questions qu'on se pose (ou qu'on devrait se poser) quotidiennement.

En épinglant les erreurs les plus communes des juristes français, ce cours m'a permis en peu de temps d'améliorer très significativement mon niveau d'expression écrite et orale.

Alexis Baumann / *Avocat Associé*

”

“

Un format de cours très pratique. Très pédagogique, des explications pour presque chaque sujet et des exemples très bien choisis pour des professionnels du droit. Le questionnaire après quelques cours permet de s'assurer qu'on a bien tout assimilé.

Myrtille Dubois-Carmine / *Avocate Counsel*

”

“

Excellent et pratique !

Le format des cours est très bien pensé et permet, outre d'apprendre, de comprendre ce que l'on apprend.

Pour 5 minutes par leçon, on peut apprendre de ses erreurs lors d'une pause café ou en prenant les transports et cela sur tout format pratique (PC et/ou smartphone). Yes, you Ken English est génial, je recommande!

Johan Palix / *Compliance Auditor*

”

“

J'ai testé une trentaine de cours, le format de 5 minutes est très pratique. Les explications sont claires et synthétiques. J'apprends vraiment les pratiques et formules courantes en anglais de façon très rapide et ludique ; ce qui me permettra de ne plus faire d'erreur !”

Emmanuelle Allouche / *Avocate*

”

“

Ces cours sont très spécialisés sur le vocabulaire, les expressions et les thèmes utilisés dans les professions juridiques. On voit que Ken maîtrise bien le domaine et connaît nos besoins et nos faiblesses. C'est très intéressant d'axer certains de ses enseignements sur les erreurs fréquemment commises par des avocats français, et de nous alerter sur les fautes à ne pas reproduire. La théorie s'allie à la pratique grâce à des exemples tirés de notre quotidien professionnel. Les vidéos se terminent par un résumé des apprentissages, et les quizzes reprennent bien les points abordés pour vérifier les acquis. Cela m'a permis d'acquérir des réflexes et d'apprendre des expressions parfaitement adaptées au domaine juridique, mais qui sont également utiles en anglais courant. J'ai aussi dû mettre de côté certains automatismes qui n'étaient pas corrects pour suivre les conseils pratiques donnés par Ken dans les exercices de traduction.

Anne-Claire Pichereau / *Avocate collaboratrice*

”

“

Je recommande vivement « Yes I Ken » aux avocats et juristes.

Au-delà des énormes progrès réalisés en anglais juridique, cette formation m'a permis :

- de corriger des erreurs ancrées depuis des années (prépositions, faux-amis, utilisation des temps, ...)
- de gagner en efficacité dans la rédaction de mes consultations et de mes correspondances en anglais.

En outre, « Yes I Ken » s'intègre parfaitement dans un emploi du temps chargé. Cette formation peut être suivie de n'importe où avec un Smartphone (audiences, transports,...). Le manque de temps n'est donc plus une excuse !

Alexandra Dabrowiecki / *Avocate Counsel*

”

“

Très utile et intéressant

En moins de 10 minutes par leçon, Ken nous permet de rectifier des erreurs fréquentes que beaucoup d'avocats ou juristes font sans parfois s'en apercevoir. Les leçons sont vraiment bien ciblées pour des juristes (choix des exemples, vocabulaires). Ces cours m'ont également permis de réviser de façon concise l'emploi des temps. Les tests toutes les 5 leçons sont à la fois ludiques et nécessaires à l'assimilation des cours. Je recommande vivement cette méthode de e-learning. Dernier point positif: on ne s'ennuie pas et on ne perd pas en concentration grâce au format.

Claire Delafont / *Avocate associée*

”

“

Des leçons et exercices ciblés pour les avocats et juristes, j'ai observé une progression rapide me permettant de mettre en pratique immédiatement les points étudiés. Le format des cours est idéal, la plupart de 5 minutes, efficaces car ciblés pour les juristes, pas de perte de temps, à intégrer quotidiennement pendant un trajet ou une pause café. Les tests permettent de faire un point sur le niveau acquis.

Marie-Lydie Dubois / *Legal Consultant*

”

“

Excellent cours, je recommande vivement ! Le format est très adapté, y compris lorsque l'agenda est chargé grâce à des sessions de 4 - 6 minutes maximum.

De nombreux exemples issus du quotidien avec, à chaque fois, des explications qui permettent de comprendre ses erreurs pour ne plus les commettre à l'avenir. Méthode très efficace garantissant des progrès immédiats dans tous les domaines: vocabulaire juridique, expressions à utiliser ou à ne pas utiliser auprès des clients, conjugaison...

Un grand bravo Ken pour ce travail !

Vincent Roche / *Avocat Collaborateur*

”

“

Un tour d'horizon complet des casse-têtes du quotidien de l'avocat, qui permet d'aller à son rythme, le tout dans un format idéal. Le pari que réussit Ken, c'est de s'adresser à tout public en permettant à l'apprenant, qu'il soit déjà à l'aise en anglais ou encore un peu débutant, d'apprendre à son niveau. Vous pouvez y aller les yeux fermés !

Candice Méric / *Juriste*

”

“

Format(ion) idéal(e)!

Le format est court, pas trop condensé, agréable et particulièrement utile. Je me rends compte de fautes que je fais depuis plusieurs années sans que personne ne m'ait corrigé (sauf Ken!). Idéal pour les juristes, avocats qui décident d'aller un niveau au dessus.

Helene Djaoudi / Avocate

”

“

Mini cours très utiles pour les erreurs du quotidien

Le format de cinq minutes par vidéo est très pratique pour avancer à son rythme et intercaler le perfectionnement en anglais dans un agenda chargé. Les points abordés mettent en avant des erreurs courantes de l'anglais juridique, qui, une fois corrigées marquent une vraie différence de niveau et font considérablement gagner en crédibilité. la méthode et le format sont vraiment adaptés.

Joséphine de Sonnevile / Avocate

”

“

J'avais un a priori négatif sur le format (comment peut-on apprendre et progresser en seulement 5 minutes par jour ?), mais après seulement quelques jours d'essai, je me suis vraiment prise au jeu ! Le format est totalement adaptable à mon emploi du temps (on peut faire faire 5 minutes une seule fois ou plusieurs fois par jour, en fonction de ses disponibilités), le contenu est varié et riche, et Ken parvient à cibler le vocabulaire et les expressions les plus utilisées dans nos métiers juridiques (y compris nos fautes les plus courantes, puisqu'on apprend aussi de nos erreurs). On a vraiment l'impression d'apprendre et progresser sans tomber dans le format « école » et ça c'est top !

Capital Markets Partner / Avocate

”

“

une méthode efficace pour améliorer son anglais juridique professionnel

Ces mini-cours s'insèrent parfaitement dans un agenda chargé, ce qui est appréciable. Les exemples sont toujours bien choisis pour correspondre aux situations que nous rencontrons dans le cadre de notre vie professionnelle. On peut ainsi corriger ces petites fautes auxquelles on ne fait malheureusement plus attention. Un bel outil pour progresser et continuer d'apprendre.
Merci Ken !

Lionel Paraire / Avocat associé

”



“

Le format est parfait : 5 minutes d'écrit et d'oral pour un condensé d'infos très utiles et l'assurance de ne plus commettre ce type de fautes qui peuvent nuire au propos. Au-delà des mots et expressions à corriger, le fait de les contextualiser donne beaucoup de plus-value, notamment sur le vocabulaire juridique/business. Vraiment utile et efficace.

Pierre-Alexis Dumont / *Avocat associé*

”

“

Formule idéale pour les Juristes d'entreprise

J'utilise l'anglais au quotidien dans mes relations professionnelles mais avec beaucoup de « libertés » et de traductions à la française. Ken utilise que des exemples issus du monde du travail et adaptés aux Juristes. On révise la grammaire ET on apprend du vocabulaire technique! Après avoir travaillé avec la méthode de Ken, mes tournures de phrases sont plus justes et mon vocabulaire plus pointu. Un vrai gain de crédibilité!

Valerie Devis / *Juriste/DPO*

”

“

Excellente formation, très pratique

Format idéal (par la durée, la pédagogie employée et l'enregistrement en anglais qui permet au delà du fond de travailler l'écoute). Les exemples utilisés sont très concrets et correspondent parfaitement à ma pratique d'avocat d'affaires.

Nicolas Partouche / *Avocat associé*

”

“

Droit au but

Les vidéos, d'un format court idéal pour s'entraîner entre deux réunions, vont à l'essentiel en ciblant des erreurs courantes dans lesquelles on se reconnaît tout de suite. La difficulté va crescendo, comme la confiance que l'on prend en soi.

La mécanique du e-learning est intéressante également, on a envie de « débloquer » tous les cours et de compléter la barre de progression, c'est motivant de se voir avancer.

Andrea Martelletti / *JDPO & GDPR Data Privacy Advisor*

”

“

Parfait !

Je croyais être assez fort en anglais, mais après avoir fait les exercices de Ken, je m'aperçois que je n'étais pas si fort que ça... parfaitement choisis, les exercices sont toujours pertinents et utiles, idéals pour les discussions d'affaires et les discussions tout court !

Jérôme Fabre / *Avocat associé*

”

“

Utilisation facile et fluide de cet outil qui m'a permis de revoir un certain nombre de points et d'en apprendre d'autres.

Le format est intéressant, la forme bien travaillée. Il y a parfois de l'humour, c'est vivant. Chaque leçon est bien ficelée. J'apprécie tout particulièrement de retrouver du vocabulaire professionnel et des situations courantes au sein de mon activité à travers tous les exemples, c'est LE gros plus de ce e-learning.

Elody Cantinol / *Responsable Ressources Humaine*

”

“

Un format adapté à des journées chargées et qui change d'une leçon à l'autre, pas de monotonie ! Un contenu que l'on met en pratique immédiatement. Le résumé à la fin de chaque leçon est un vrai plus. Bref, des cours sur mesure pour la profession. Merci beaucoup Ken!

Marie-Claire Pottecher / *Avocate Associé*

”

“

Ken, grâce à son expertise métier et son expérience de longue date est un soutien précieux pour tout juriste ou avocat français désireux de progresser en anglais professionnel. Cette double compétence et ce savoir-faire est aujourd'hui à disposition dans une application de e-learning) pratique, efficace et agréable, une formule adaptée aux professionnels pressés et en manque de temps. Je recommande vivement!

Lara Boursier / *Avocate*

”

DESCRIPTIF DU PROGRAMME



“YES, YOU KEN ENGLISH”



CECI EST PEUT-ETRE LA METHODE LA PLUS SIMPLE POUR QU'UN AVOCAT/UN JURISTE OCCUPÉ COMME VOUS ACQUIERE LES COMPETENCES DONT IL A BESOIN DANS SON TRAVAIL !

De meilleures compétences en anglais juridique vous aideraient à mieux réussir professionnellement ?

Vous voulez améliorer l'anglais dont vous avez besoin pour travailler dans le domaine du droit ?

Votre temps et votre énergie sont limités ?

Que diriez-vous d'une méthode qui vous permettrait d'améliorer votre anglais et que vous pourriez utiliser n'importe quand, par petites sessions de cinq minutes ?

Mon nom est Ken Fagan. Je suis professeur d'anglais juridique agréé par le Conseil national des Barreaux. J'ai dispensé 9 000 heures de cours d'anglais juridique à des avocats et juristes français, et j'aide les avocats et juristes occupés comme vous à améliorer leur anglais. Mes cours homologués sont conçus pour vous aider à :

- Discuter plus efficacement de questions juridiques avec vos clients, collègues et pairs anglophones ;
- Vous assurer que vous communiquez clairement les souhaits et besoins de vos clients internes et externes auprès de vos divers interlocuteurs ;
- Évaluer plus précisément la qualité d'une traduction ;
- Vous sentir plus crédible, confiant et à l'aise lorsque vous utilisez l'anglais dans un contexte professionnel ;
- Éviter les situations gênantes en apprenant à ne pas faire les erreurs les plus courantes !

En d'autres termes, vous serez pris plus au sérieux, vous ne perdrez plus de temps à essayer de tirer au clair les nombreuses bizarreries de la langue anglaise, et vous obtiendrez de meilleurs résultats pour vos clients !

Ce cours en ligne d'anglais pour avocats et juristes français présente plusieurs autres avantages :

- **Il correspond à vos besoins** : Il couvre exactement les domaines dans lesquels les avocats et juristes comme vous ont généralement besoin d'aide en anglais.
- **Il est convivial** : Les leçons audio/vidéo de 5 minutes sont faciles à assimiler, à réviser, à pratiquer, et ce autant de fois que vous le souhaitez. Vous pouvez en suivre une pendant que vous faites la queue à la banque, dans les embouteillages, pendant une pause entre deux clients... même lorsque vous vous détendez le soir avant de vous coucher, pour que votre cerveau puisse assimiler les informations pendant votre sommeil. Le matériel écrit et les supports audio/vidéo se complètent en se renforçant et vous permettent de mieux intégrer chaque leçon.
- **Le matériel pédagogique est proposé sous divers formats pour que vous puissiez choisir le style d'apprentissage qui vous convient le mieux** : Nous avons tous une méthode d'apprentissage qui nous convient le mieux, et nous apprenons tous différemment dans des situations différentes. Avec ce cours, vous pouvez lire, écouter et regarder les leçons. Vous pouvez changer de format en fonction de ce que vous faites (par exemple, vous pouvez écouter une leçon pendant que vous faites du sport, regarder une vidéo quand vous avez du temps pour vous, ou lire la transcription pour renforcer l'apprentissage avant de vous endormir).
- **Le cours est entièrement remboursable si vous le terminez** : Tout avocat ou juriste français qui termine le cours sera remboursé en totalité de son coût (*voir ci-dessous dans la section FAQ).
- Si vous êtes avocat, vous obtiendrez également des crédits de formation continue à condition de terminer le cours.
- **Écoutez les leçons quand et autant de fois que vous le voulez** : Vous disposerez d'un accès illimité au matériel pédagogique.

Quelles compétences ce cours vous permettra-t-il d'acquérir ?

- **La capacité de reconnaître les fautes** de grammaire anglaise que font la plupart des avocats et juristes français avec les prépositions, les verbes et les faux amis (et enfin arrêter de les faire) ;
- **Une prononciation** et une compréhension orale améliorées, grâce à la composante audio du cours (en accès illimité) ;
- **La maîtrise de la terminologie** spécifique dont tous les avocats et juristes français ont besoin pour travailler efficacement sur des documents juridiques et éviter les malentendus avec leurs clients, pairs et confrères anglophones ;
- **Un gain en crédibilité** auprès de vos interlocuteurs, puisque vous vous sentirez plus à l'aise et que votre confiance en vous sera communicative.

Ce cours est-il la meilleure solution pour améliorer votre anglais juridique ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous pour améliorer vos compétences, et vous savez déjà que l'inaction ou la procrastination ne sont pas la réponse. Votre besoin d'améliorer vos compétences en anglais juridique ne risque pas de disparaître pas du jour au lendemain, alors autant agir maintenant ! Étudions les différentes possibilités pour que vous puissiez choisir celle qui vous convient le mieux :

- 1.** Vous pourriez acheter des livres (d'anglais juridique et/ou de grammaire anglaise). Mais avez-vous vraiment le temps de lire ce genre de livres ? Pensez-vous vraiment que votre prononciation et votre compréhension orale s'amélioreront sans composante audio ? Ces livres répondront-ils à vos besoins particuliers d'avocat/juriste français ?
- 2.** Vous pourriez prendre des cours collectifs. Vous apprendriez certainement davantage qu'en étudiant dans des livres. Mais êtes-vous assez motivé pour assister à chaque cours ? Disposez-vous d'une heure ou deux à chaque fois pour assister aux cours en présentiel ou par Zoom (et dans le cas du présentiel, sans oublier le temps de trajet pour vous y rendre) ? Serez-vous satisfait d'un cours collectif où l'enseignant ne peut pas se concentrer sur vos besoins particuliers en anglais juridique ? Le rythme correspondra-t-il exactement à votre niveau, sans être trop lent ou trop rapide ?
- 3.** Vous pourriez également prendre des cours particuliers. Cette solution peut s'avérer excellente pour les avocats et les juristes qui sont capables de s'engager à respecter des horaires et qui disposent du budget correspondant (j'en ai donné, et je sais que ça marche.) Cependant, cette solution est beaucoup plus onéreuse et chronophage que celle que je vous propose.

Suis-je l'enseignant qui vous convient ?

Là encore, c'est à vous de décider. Voici cinq facteurs à prendre en compte qui peuvent vous aider à prendre la bonne décision :

- Mes cours d'anglais juridique sont homologués par le Conseil national des Barreaux et je suis certifié Qualiopi.
- J'ai plus de 8 000 heures d'expérience de l'enseignement de l'anglais juridique à des avocats et juristes français.
- Avant de devenir professeur d'anglais juridique, j'ai travaillé pendant plus de 20 ans comme traducteur juridique indépendant pour un grand nombre des cabinets d'avocats les plus exigeants de Paris, dont Baker & McKenzie, Ashurst, Latham & Watkins, Mayer Brown, etc.
- Je rédige et publie chaque semaine des lettres d'information électroniques bilingues sur l'anglais juridique, hautement spécialisées dans les domaines du droit social, du droit des restructurations et du droit de la propriété intellectuelle. Des milliers d'avocats et juristes français lisent (et des centaines « likent ») mes publications quotidiennes sur LinkedIn (où j'ai 29 000 connexions). Je suis titulaire d'un MBA, ce qui me permet d'inclure du contenu d'anglais des affaires dans mes cours (tous les avocats et juristes français ont aussi besoin de connaître l'anglais des affaires, car on ne pratique pas le droit dans le vide).

Que recevrez-vous si vous suivez ce cours ?

Étant donné que chacun apprend d'une manière différente, vous aurez accès au matériel pédagogique sous trois formes : audio, vidéo et transcription écrite.

Vous recevrez plus de six heures de vidéos de 5 minutes (ainsi que plus de deux heures de quiz), réparties en cinq modules bien définis.

Dans chaque vidéo, vous verrez le texte et m'entendrez le lire (ce qui vous aidera à améliorer votre compréhension orale et votre accent).

Vous pourrez regarder et écouter les vidéos aussi souvent que vous le souhaitez, à votre propre rythme.

Vous recevrez également une transcription écrite de chaque module.

En prime, vous recevrez un fichier audio/vidéo dans lequel je prononce les 125 mots que les avocats et juristes français ont le plus souvent tendance à mal prononcer.

VOUS RECEVREZ LES CINQ MODULES SUIVANTS :

MODULE 1 – PRÉPOSITIONS : Bannissez les erreurs de prépositions les plus fréquemment commises par les avocats et juristes français !



Les prépositions anglaises sont difficiles pour les avocats et juristes français, parce que : 1) leur emploi n'est régi par aucune règle ; 2) elles sont très nombreuses ; et 3) très souvent, l'emploi de la mauvaise préposition change complètement le sens d'une phrase (citons par exemple les erreurs fréquemment commises pour traduire des expressions telles que « remplir un formulaire », « participer à quelque chose », « être éligible à quelque chose », « commenter un texte », etc.).

RÉSULTAT : Une fois que vous aurez terminé le module 1, vous disposerez des compétences nécessaires pour ne plus faire les erreurs de prépositions que font la plupart des avocats français en anglais.

MODULE 2 – VERBES : Évitez les erreurs de verbes les plus fréquemment commises par les avocats et juristes français !

L'expérience m'a appris que les avocats et juristes français ont besoin d'aide dans les cinq domaines suivants concernant les verbes anglais :

1) **Erreurs de verbes :** Emploi du mauvais verbe (par exemple, pour traduire « préciser », « établir un document », « faire la différence entre deux choses », etc.).

2) **Signification des verbes** : Mauvaise compréhension de certains verbes anglais (par exemple, les verbes anglais pour exprimer « démontrer », « atteindre ses objectifs », « faire appel d'une décision », « déclencher », etc.).

3) **Modaux** : Incertitude quant à la façon de construire des phrases correctes utilisant les auxiliaires « can », « could », « may », « might », « must », « shall », « should », « will », « would » (par exemple : « il se peut que + subjonctif », « autant + verbe », « je ferais mieux de + verbe », etc.).

4) **Temps** : Mauvaise utilisation d'expressions importantes que beaucoup d'avocats et juristes français comme vous trouvent les plus complexes (par exemple, « il doit déjà être arrivé », « il semble qu'ils soient partis », « j'étais en train de (verbe) quand... », « cela faisait deux heures que... », etc.).

5) **Verbes en -ing** : Certains verbes anglais doivent être utilisés à la forme en -ing, mais pour la plupart seulement dans certains cas précis. Vous apprendrez lesquels dans cette section du module 2 (par exemple, je donne la liste des verbes anglais qui sont généralement utilisés avec la forme en -ing : « to admit », « to avoid », « to consider », etc.).

RÉSULTAT : Une fois que vous aurez terminé le module 2, vous comprendrez comment employer correctement dans votre travail les verbes qui occasionnent habituellement le plus d'erreurs.

MODULE 3 – FAUX AMIS : Identifiez les faux amis qui piègent le plus fréquemment les avocats et juristes français !

Tous les avocats/juristes aimeraient les éviter, mais ils ne savent pas toujours les identifier (ou, tout aussi important, reconnaître quand, au contraire, ce n'en sont pas). Dans le module 3, vous apprendrez : 1) à éviter les faux amis les plus courants ; et 2) les termes qui ne sont pas des faux amis (contrairement aux idées reçues de nombreux avocats/juristes français). Exemples : « prétendre » / « to pretend », « exécuter un contrat » / « to execute a contract », « une expertise » / « to expertise », etc.

Résultat : Une fois que vous aurez terminé le module 3, vous saurez reconnaître et éviter les erreurs dues aux faux amis que font le plus souvent les avocats et juristes français.

MODULE 4 – VOCABULAIRE PRATIQUE COURANT : Maîtrisez le vocabulaire pratique et concret dont les avocats et juristes français ont besoin pour parler de leurs dossiers !

1) **Documents juridiques** (par exemple, comment dire : « parenthèses », « trait d'union », « apostrophe », « faire défiler », « l'avant-dernière ligne », « recto verso », « travailler en mode suivi », « contresens », « lire un texte en diagonale », etc.).

2) **Travail quotidien** (par exemple, comment dire : « interlocuteur », « spécificités », « lettre de motivation », « décrocher / raccrocher le téléphone », « parler plus fort / moins fort », « désolé pour mon retard, j'ai eu un empêchement », etc.).

RÉSULTAT : Une fois que vous aurez terminé le module 4, vous connaîtrez les termes et expressions anglaises dont vous avez le plus besoin dans votre travail.

MODULE 5 – Autres difficultés auxquelles les avocats et juristes français sont confrontés :

Apprenez à vous exprimer dans des situations importantes mais néanmoins délicates !

L'expérience m'a appris que les avocats et juristes français ont besoin d'aide dans les six cas de figure suivants :

- 1) Comment exprimer les **situations hypothétiques complexes**, par exemple : « si j'avais... j'aurais », « j'aurais souhaité que... », « supposons que... ».
- 2) Comment exprimer la **quantité**, le **degré**, la **portée** de quelque chose, par exemple : « less » / « fewer », « much less » / « far fewer », « the fewest », etc.
- 3) Comment exprimer certaines **formules idiomatiques**, par exemple : « je ferais mieux de + verbe », « d'ici le jour où », « tout aussi bien », etc.
- 4) Comment exprimer la **probabilité / possibilité**, par exemple : « selon toute probabilité », « quelle est la probabilité que je sois promu ? »
- 5) Comment utiliser correctement les **mots qui prêtent à confusion**, « interested » / « interesting » (erreur étonnamment courante...), « always » / « still », « who » / « whom », etc.
- 6) Comment éviter les **autres erreurs fréquemment commises** par les avocats et juristes français : comment exprimer les termes et expressions françaises telles que « dont », « est-ce que tu connais... ? », « as-tu déjà entendu parler de... ? », « mettons », « encore moins », etc.

RÉSULTAT : Une fois que vous aurez terminé le module 5, vous saurez comment vous exprimer correctement et avec confiance, dans les situations ci-dessus et beaucoup d'autres, et vous serez pris davantage au sérieux par vos interlocuteurs.



FAQ

Q. Ken, pourquoi avez-vous créé ce cours ?

R. Pour les raisons suivantes : 1) un grand nombre de mes clients de cours particuliers, des abonnés à mes lettres d'information électroniques et de mes lecteurs sur LinkedIn m'ont demandé de créer un cours de ce genre pour répondre aux besoins spécifiques des avocats/juristes français ; 2) après étude, j'ai constaté qu'il n'existait pas de cours de genre, malgré les très forts besoins en la matière ; 3) je n'ai pas le temps de donner des cours particuliers d'anglais juridique à tous les avocats/juristes qui me contactent, et je souhaitais trouver une façon efficace pour former davantage d'avocats/juristes que ceux que je suis actuellement en mesure d'aider ; et enfin 4) beaucoup d'avocats/juristes trouvent difficile de s'engager à suivre des cours à des horaires réguliers.

Q. Sur quel type d'appareil puis-je suivre ce cours ?

R. Sur n'importe quel appareil : ordinateur fixe ou portable, téléphone mobile, etc. Vous pouvez même changer d'appareil et reprendre le cours au point où vous l'avez laissé.

Q. Combien coûte ce cours ? Est-ce qu'il peut être remboursé si je le termine ? [Oui, à condition que vous résidiez et travailliez EN France.]

A. Le cours coûte 299 € HT. Vous pouvez régler par carte Visa ou Mastercard, via le système de paiement sécurisé international Stripe (<https://stripe.com/fr>). Les participants admissibles **qui résident et travaillent en France et terminent le cours** seront remboursés à 100 % (voir question suivante).

Q. Comment obtenir le remboursement intégral du cours ?

R. Pour pouvoir obtenir le remboursement du cours, vous devez réussir les quiz (un quiz toutes les cinq leçons) et un petit examen final, suite à quoi je vous enverrai une attestation de réussite, que vous transmettez, accompagnée de deux autres documents, au www.fifpl.fr (si vous êtes avocat) ou à votre CPF/OPCO (si vous êtes juriste). Une fois que vous aurez déposé les documents nécessaires, le remboursement interviendra généralement en trois à quatre mois.

Q. Combien de temps me faudra-t-il pour terminer le cours ?

R. En général, il faut environ neuf heures pour suivre toutes les leçons et passer tous les quiz. Bien entendu, vous pouvez aller au rythme qui vous convient, et suivre les leçons au moment qui vous

convient et où que vous soyez, sur n'importe quel appareil. Vous pouvez aussi refaire une leçon autant de fois que vous le souhaitez (à condition d'avoir terminé les leçons précédentes). Il n'y a aucune date limite d'utilisation.

Q. Est-ce que je ne peux pas trouver les mêmes informations sur Internet ou dans des livres ?

R. Bien sûr, mais pourquoi vous fatiguer alors que vous pouvez gagner des heures de votre temps précieux en utilisant des ressources spécialement conçues pour aider les avocats et juristes français comme vous à améliorer leur maîtrise de l'anglais juridique facilement et efficacement, et en plus vous faire rembourser entièrement le prix du cours par l'État ?

Pensez aux trois avantages suivants que présente mon système, et aux centaines d'heures qu'il vous faudrait pour recréer ce matériel à partir de sources multiples, alors que vous pourriez les utiliser de façon beaucoup plus productive en temps facturable :

1) En m'appuyant sur mes 8 000 heures d'expérience de l'enseignement de l'anglais juridique à des avocats/juristes français, j'ai conçu ce cours pour qu'il soit focalisé sur les domaines dans lesquels les avocats et juristes français ont typiquement besoin d'aide, pour vous éviter de perdre du temps et de l'énergie ;

2) Le matériel pédagogique spécifique de ce cours et la méthode d'enseignement avérée, fondée sur des années d'expérience et plus de 4 000 pages de notes client confidentielles sont exclusivement disponibles auprès de moi et nulle part ailleurs ;

3) Vous pouvez choisir le style d'apprentissage qui vous convient le mieux, puisque les leçons sont fournies au format vidéo, audio et écrit, pour un meilleur apprentissage.

Êtes-vous prêt à faire faire un grand bond en avant à vos compétences en anglais juridique et à votre carrière dans le droit ?

OUI ! JE VEUX EN PROFITER DÈS MAINTENANT :

Vous pouvez commander le cours dès à présent, en cliquant ici

Vous aurez accès au programme dès que votre paiement aura été effectué

PAS TOUT DE SUITE, JE VEUX D'ABORD ESSAYER :

Cliquez ici si vous préférez d'abord visualiser les cinq leçons d'essai



Ken Fagan
www.kenfagan.com
kencfagan@gmail.com

FAQ

— VOICI LES RÉPONSES À TOUTES
VOS QUESTIONS CONCERNANT LE
PROGRAMME DE E-LEARNING

“YES, YOU KEN ENGLISH”

DE KEN FAGAN





FAQ – VOICI LES RÉPONSES À TOUTES VOS QUESTIONS CONCERNANT LE PROGRAMME DE E-LEARNING « YES, YOU KEN ENGLISH » DE KEN FAGAN

A. EN QUOI CE PROGRAMME HAUTEMENT CONCENTRE EST-IL UNIQUE ?

R1: C'est le seul programme de e-learning tiré de 8.000 heures de l'enseignement de l'anglais juridique qui apprendra aux avocats et juristes français a) à éviter les fautes les plus communément faites par les français et b) à maîtriser le vocabulaire dont ils ont tellement besoin et que leur manque souvent dans leur activité journalière pour communiquer sur des documents juridiques et avec des collègues, clients et pairs anglophones. Et donc, d'être plus crédible et plus à l'aise en anglais.

B. LE CONTENU DU PROGRAMME

Q2: Ken, pourquoi as-tu décidé de créer ce programme de e-learning?

R2: Parce que beaucoup d'avocats et de juristes souhaitent améliorer leur anglais juridique mais ils ont du mal à trouver le temps. Ils ont besoin d'une méthode extrêmement flexible et conviviale qu'ils peuvent utiliser n'importe où, n'importe quand, même s'ils ont seulement 5 minutes ! Une méthode axée précisément sur leurs difficultés.

Q3: Comment as-tu fait pour choisir le contenu/les modules de ce programme ?

R3: Je me suis inspiré de mes 8.000 heures d'expérience enseignant l'anglais juridique à des avocats, juristes et administrateurs judiciaires français et de mes 4.000 pages de notes clients pour me focaliser sur 2 buts fondamentaux des avocats et juristes français en anglais: 1) identifier et arrêter, une fois pour toutes, de faire les fautes les plus communes en anglais (des fautes faites avec les prépositions, verbes et faux amis) et 2) maîtriser des mots et des termes très pratiques (et justement, très souvent non maîtrisés par les français) concernant a) la façon de travailler avec des documents juridiques en anglais et b) apprendre à communiquer clairement sur des thèmes très pratiques et journaliers avec des clients, collègues et pairs.

Q4: Que-est ce que je ne vais pas apprendre avec ce programme ?

R4: Vous n'allez pas apprendre à rédiger un contrat ou d'autres documents juridiques et vous n'allez pas non plus apprendre beaucoup de termes juridiques (quelques termes, quand même, mais pas beaucoup – ce n'est pas le but de ce programme). Peut-être que cela sera l'objet d'un autre programme de e-learning que je pourrais créer à l'avenir – si les gens me le demandent.

Q5: Pourquoi dis-tu que ce programme est “hautement concentré”?

R5: Parce qu'il ne contient que des choses qui posent problème en anglais pour la plupart des avocats/juristes français (selon mes 8.000 heures d'expérience). **Il n'y a rien dans ce programme qui est déjà maîtrisé par la plupart des français.** Car votre temps (et énergie !) est trop précieux pour le gaspiller avec des sujets que vous maîtrisez déjà ! Cela signifie que 100% du temps que vous consacrez à ce programme sera très utile et pertinente.

Q6: Combien de temps me prendra ce programme ?

R6: Il y a 80 leçons (audio/vidéo) de 5 minutes chacune (6,6 heures) + 16 quiz de 10 minutes (2,6 heures) + un petit Examen Final (30 minutes). Donc, un total de 9 heures et 45 minutes (6,6 heures + 2,6 heures + 30 minutes) . Que vous pourrez faire n'importe quand, n'importe où, même si vous n'avez que 5 minutes !

Q7: Est-il possible de ne pas suivre l'ordre des leçons ?

R7: Ce n'est pas possible, car les organismes de formation de remboursement (le FIF PL pour les avocats, notaires et administrateurs judiciaires et les OPCO pour les salariés) exigent que chaque 'stagiaire' suive l'ordre des leçons.

Q8: Est-ce que ce programme est éligible pour la formation continue des avocats en France ?

R8: Oui, en France (mais PAS en Belgique, Luxembourg, Suisse, etc.) ! Si vous le réussissez, vous obtiendrez un crédit de 9 heures de formation continues des avocats (en France seulement).

Q9: Vas-tu créer d'autres programmes de e-learning à l'avenir ?

A9: Oui, *en 2021 je vais créer un 2ieme programme similaire pour tous les métiers non juridiques (c'est-à-dire, les francophones qui travaillent en : Conseil, Finance, RH, Marketing, Recrutement, etc.)*. N'hésitez pas à m'envoyer un courriel très simple (avec comme objet « e-learning non juridique ») @ kencfagan@gmail.com si cela pourrait vous intéresser. Ce 2ième programme sera

aussi composé de : 80 leçons de 5 minutes chacune (6.6 heures) + 16 quiz de 10 minutes (2.6 heures) + un petit Examen Final (30 minutes). Donc, un total de 9 heures et 45 minutes.

Q10 : Est-ce que ce programme sera utile et pertinent pour les avocats, les juristes, les notaires et les administrateurs judiciaires ?

R10 : Oui ! Ce programme sera utile et pertinent même pour N'IMPORTE QUEL PROFESSIONNEL (ou étudiant) francophone que souhaite ne plus faire les fautes les plus communément faites par les francophones.

Q11 : Je n'ai pas de métier juridique proprement parlant : est-ce que ce programme pourrait quand même être bénéfique pour moi ?

R11 : Sans la moindre doute, à condition de travailler en anglais parfois, ou si vous pensez que vous pourriez travailler en anglais un jour à l'avenir.

Q12 : Comment puis-je savoir si le niveau d'anglais requis pour ce programme est trop élevé/pas assez élevé pour moi ?

R12 : Si vous regardez les Leçons échantillons, vous pourrez décider pour vous-même. Je dirais qu'il faut un niveau B1 ou mieux. [Pour se faire une idée de votre niveau en anglais : <http://www.sciencespo-lille.eu/sites/default/files/cecr1.pdf>]

Q13 : Combien de leçons y a-t-il ?

R13 : Il y a 80 leçons (chaque leçon sera composé d'audio + de vidéo), chacune de 5 minutes.

Q14 : Puis-je faire autant de leçons par jour/par semaine/par mois que je veux ?

R14 : Oui ! A condition de réussir les Quiz bloquants (chaque quiz ne prend que 10 minutes!). Sinon, il n'y a pas de nombre de quiz minimum/maximum que l'on peut faire par jour/par semaine/par mois.

Q15 : L'une seule des 5 Modules m'intéresse/Je voudrais me faire une opinion de ce programme en le testant avec une seule Module : est-ce possible de ne faire qu'une seule Module ?

R15 : Non. Par contre, n'hésitez pas à regarder les 4 Leçons échantillons, qui sont disponibles à tout le monde.

Q16 : Pourquoi les Quiz sont-ils 'bloquants' ?

R16 : Parce que c'est requis par le FIF PL et par les OPCO si vous souhaitez être remboursé pour ce programme. C'est une preuve d'apprentissage.

Q17 : Chaque Quiz bloquant compte combien de questions/prend combien de temps ?

R17 : 10 questions rapides (« Est-ce que cette phrase est correcte, ou pas ? »)/prend 10 minutes.

Q18 : Quel score doit-on obtenir pour réussir un Quiz ?

R18 : Chaque Quiz contient 10 questions dont il faut répondre correctement à au moins 5 (c.a.d. il faudra avoir au moins 5 sur 10 réponses correctes)

Q19 : Puis-je repasser un Quiz si je ne le réussis pas ?

R19 : Oui, vous pourrez le repasser autant de fois que nécessaire, jusqu'à le réussir. Les questions seront les mêmes, chaque fois que vous repassez le même Quiz.

Q20 : L'examen final compte combien de questions/prendra combien de temps ?

R20 : 25 questions rapides (« Est-ce que cette phrase est correcte, ou pas ? »)/prendra 30 minutes

Q21 : Quel score dois-je obtenir pour réussir l'examen final ?

R21 : Il faudra répondre correctement à au moins 13 des 25 questions (c.a.d. il faudra avoir au moins 13 sur 25 réponses correctes).

Q22 : Puis-je repasser l'examen final si je ne le réussis pas ?

R22 : Vous pourrez le repasser autant de fois que nécessaire, jusqu'à le réussir. Les questions seront toujours les mêmes, chaque fois que vous repassez l'examen final.

Q23 : Puis-je refaire ce programme plus d'une fois ?

R23 : Oui ! Vous pourrez le repasser autant de fois que vous le souhaitez.

Q24 : Je n'habite pas en France : est-ce que ce programme me conviendrait quand même ?

R24 : Oui, si votre objectif est d'améliorer votre anglais. **Par contre, VOUS NE SEREZ EN AUCUN CAS REMBOURSE si vous ne résidez et ne travaillez en France.** Par contre, bien évidemment, vous ne réglerez pas le TVA français dans ce cas-là.

Q25 : J'ai un LLM : est-ce que ce programme pourrait me convenir quand même ?

R25 : Si vous regardez les Leçons échantillons, vous pourrez décider pour vous-même.

Q26 : Je travaille dans un cabinet d'avocats anglo-saxon : est-ce que ce programme pourrait me convenir quand même ?

R26 : Si vous regardez les Leçons échantillons, vous pourrez décider pour vous-même.

Q27 : Si je réussis le programme, sera-t-il possible de prendre des cours individuels avec vous après/au même temps ?

R27 : C'est possible, à condition que j'aie des disponibilités (je suis très sollicité toute l'année). A voir.

Q28 : Est-ce que je recevrai une Attestation si je réussis le programme ?

R28 : Bien sûr !

C. QUESTIONS CONCERNANT LE COUT DU PROGRAMME

Q29 : Combien coûte ce programme ?

R29 : 299 € HT.

Q30 : Quelles sont les moyens de paiement acceptés pour ce programme ?

R30 : Nous utilisons le système très connu 'Stripe' (<https://stripe.com/fr/payments>), qui permet d'acheter avec sa carte Visa ou Mastercard.

Q31 : Est-ce que les règlements sont 100% sécurisés ?

R31 : Oui, par le système Stripe : Stripe est certifié selon les normes les plus élevés du secteur et a obtenu des autorisations réglementaires dans le monde entier.

Q32 : Puis-je être remboursé pour le coût de ce programme ?

R32 : Oui, entièrement ! A condition que vous réussirez le programme, c'est-à-dire, que vous réussissez tous les Quiz et le petit Examen Final. Malheureusement, les élèves-avocats et les étudiants ne peuvent pas se faire rembourser pour ce programme. (et il n'y a pas de « prix étudiant »).

Q33 : Comment dois-je faire pour me faire rembourser ?

R33 : Si vous êtes avocat, notaire ou administrateur judiciaire, contactez le FIF PL (<https://www.fifpl.fr>) et demandez leurs « critères de prise en charge » pour VOTRE métier. Si vous êtes salarié, contactez votre OPCO.

D. QUESTIONS A PROPOS DE MOI/DE MES COURS

Les réponses à toute les questions que vous pourriez avoir sur moi se trouvent ici : <https://kenfagan.com/faq> et ici : <https://kenfagan.com/cours-anglais-juridique-temoignages>

[N.B. Je suis certifié Qualiopi.]

Ken Fagan
www.kenfagan.com
kencfagan@gmail.com